

EXTRAIT DU R  
DES DELIBERATION  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENÇA

Envoyé en préfecture le 30/11/2023  
Reçu en préfecture le 30/11/2023  
Publié le  
ID : 005-210500716-20231123-DEL\_2023\_36-DE

Département des  
HAUTES-ALPES

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

DELIBERATION N°36-2023

Séance du 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 23 novembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents** : M. ALLAUD Laurent, Mme BLANC-POUILLARD Brigitte, M. BOCCOZ Yves, M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Frédéric, M. NOMIUS Jean-Pierre, Mme PESCIO Patricia, M. ROBERT Joël, Mme ROBERT Valérie, Mme STEFANI Noëlle, M. THOMASSIN Gilles.

**Secrétaire de séance** : Mme ROBERT Valérie

**Objet** : *Demande de subvention au Conseil Départemental – Travaux de voirie 2023.*

Le Maire indique aux membres présents que lors de la Commission Permanente du 20 juin 2023, le Conseil Départemental a attribué une subvention concernant les travaux de voirie communale 2023 à hauteur de 9 716 € pour 17 665 € HT de travaux.

Les travaux de réfection de voirie retenus sont les suivants :

- Chemin de Valença
- Impasse de Valença
- Chemin des Bonnardels et Cadenal
- Chemin des Aires
- Chemin de La Pinée

Le Plan de financement serait le suivant :

Montant des travaux HT :	19 141,40 €
Subvention du Département :	9 716 €
Autofinancement :	9 425,40 €
TVA :	3 828,28 €
Total des travaux :	22 969,68 € TTC

Après avoir entendu l'exposé de son maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Accepte** la proposition du Maire pour les différents travaux envisagés
- **Accepte** le plan de financement

*Ainsi fait à Lardier et Valença, les jours, mois et an susdits.*

Le Maire  
Rémi COSTORIER

